



Maître d'ouvrage : SIVB - :  354 rue Gaston Paucellier - 60600 AGNETZ - Tél : 03 44 50 37 08 – Mail : sivreche@gmail.com	MAITRISE D'ŒUVRE CR N°13 du 26 Octobre 2017 Maître d'œuvre : AEU 89 Rue du Faubourg Sant Antoine 75011 PARIS	 Chantier : MOULIN DE SAILLEVILLE
DATE : 26/10/2017	Rédacteur : JL DUCREUX	Entreprise : CDES/ LOISELEUR
1. OBJET DU COMPTE RENDU La réunion du 26 Octobre a débuté au siège du SIVB, puis s'est poursuivie sur le terrain. Étaient présents : Mr MOMEUX (CDES), Mr LE CORRE et Mlle RENAUD (SIVB), Mr MARAZANOFF (Vice président SIVB).		
2. AVANCEMENT ET ORGANISATION 100% du chenal est réalisé. Ouvrage amont réalisé et bouchonné. Pêche de sauvegarde réalisée avec une biomasse importante. Franchissement aval terminé et protection de la berge en enrochement terminé y compris surélévation telle que demandée et talutage en terre. Ouvrage aval réalisé avec mise en place des gabions.		
3. MATERIEL, FOURNITURE ET PERSONNEL CDES : une pelle bras long; un pelleur (pelle de 21 tonnes) Ponton, Baraque de chantier. Fourniture encore présente sur site : environ 12m ³ d'empierrement, 6 m ³ de galets 10/200		Empierrement pour la berge au niveau du bassin de retenue et rehaussement du seuil amont. Galets sur seuil aval et dans le lit de la rivière au niveau du ponton.
4. RENOUEE DU JAPON Mettre en place la protection autour des massifs de renouée. Mettre une bâche sur les trois spots identifiés, sans terrasser.		
5. PROBLEMATIQUE DE LA CANALISATION EU Renforcement de substrat réalisé. Bornes à poser		Bornes de signalisation à poser.
6. DOCUMENTS D'EXECUTION TRANSMIS Sans objet A transmettre le constat d'huissier. A préparer le DOE génie civil – Faire passer le géomètre pour avoir des cotes finales (ouvrages et quelques cotes de berges).		
7. ABATTAGE AMONT ET AVAL Les 6 arbres situés à l'aval ont été abattus. Les 4 arbres en travers de la rivière à l'aval du moulin ont été abattus, il reste à remonter les morceaux sur les berges. et sont en cours de mise en tas sur berge. A l'amont, il reste 10 arbres à abattre : leur marquage a été réalisé : abattage prévu semaine prochaine.		
8. FOURNITURES Clôtures : visite en périphérie effectuée. Implantation et mise en œuvre en suspens. A prévoir visite du site.		
9. ADMINISTRATIF ET PLANNING Fin de chantier prévue début Octobre ; l'OS n°1 donnait une fin de chantier au 15/11/2017. OS de prolongation à préparer pour LOISELEUR. A trancher sur la TC 3 reboisement de la parcelle 1943.		Planning LOISELEUR à fournir.

<p>10. PECHE DE SAUVEGARDE Attente du rapport d'intervention.</p>	
<p>11. BASCULEMENT DES EAUX A prévoir la remise en eau du bief supérieur, si possible la veille de la prochaine réunion pour visualiser les effets.</p>	<p>Remise en eau du bief supérieur.</p>
<p>12. OUVRAGES Ouvrage de confinement amont : sera à déboucher. Le niveau de calage du seuil d'ajutage est actuellement calé à 36,50. On propose de rehausser ce seuil à 36,70/37.80 pour être cohérent avec le seuil aval et tenir compte du niveau d'étiage actuel. Prévoir deux rangs de blocs environ sur le seuil.</p> <p>Accès aval : réalisé. Prévoir de refermer l'accès par les plots.</p> <p>Ouvrage aval : Il a été réalisé et finalisé selon CR précédent. Il est demandé de recharger en terre sur l'empierrement pour faire un glacis et mettre un godet de galets sur la dalle en pierre et sur la sortie. A nettoyer. Risque de démantèlement par des ados ?</p>	<p>Rehausser le seuil amont à 36,70 /36,80 environ.</p> <p>Recharge en terre, laisser quelques blocs à disposition, étendre un peu de galet sur la dalle et en sortie.</p>
<p>13. PROTECTION AVAL AU NIVEAU DU BASSIN DE RETENTION DU CD 1016 Intervention reculée d'une semaine pour des problèmes de transport routier. A priori 6 /7 Novembre.</p>	
<p>14. COMPLEMENT DU CHENAL ET TERRES EXCAVEES En cours. Recharge sur vase souvent en limite de stabilité et de glissement. Dans la mesure du possible, recharger les berges un peu plus pour minimiser la largeur du bief. Régaler les terres en trop.</p>	
<p>15. VEGETALISATION DES BERGES Les zones à végétaliser seront implantées avec LOISELEUR et SIVB.</p>	<p>A voir le 9/11/2017</p>
<p>16. PIEZOMETRES RAS</p>	
<p>17. AUTRES Prévoir remise en état du chemin en fin de chantier au niveau de l'entrée du chantier. On prévoit un décompactage de la piste de chantier au repli. Enlever les plaques de protection.</p>	<p>Remise en état après repli du gros matériel.</p>
<p>18. PROCHAINE REUNION La réunion suivante est fixée au Jeudi 9 Novembre à 10 heures sur place. Programme chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pré réception des ouvrages CDES avant repli du gros matériel (10h-11h) - Implantation des zones de plantations avec LOISELEUR (11h-12h) - Si possible, visite moulin pour clôture (début d'après midi ?) 	<p>Pré réception des ouvrages CDES. Implantation zones à planter LOISELEUR.</p>

OUVRAGE AVAL



Ajutage de la sortie



Chenal de sortie



Sortie du chenal vers le bras de la rivière.



Sortie du chenal

REMBLAIEMENT DU LIT



Réduction du chenal



Limite de stabilité : début de décrochage